

Récompenses a la communauté

Par **Sarah38**, le **21/03/2019** à **16:41**

Bonjour,

Mon papa est décédé le 1 avril 2018.

Lors de son deuxième mariage sous le régime de la, mon père et m'a belle mère on acheter un terrain et fait construire. Ils ont fait un crédit. Ensuite en 2016 sa femme a touché 300 000€ d'héritage elle a donc racheter a elle seule le crédit et maison et terrain. 9 mois sans nouvelle u notaire. Et maintenant on me demande depuis janvier en me mettant un pression énorme comme quoi je dois une recomprécode 142000€ avec ma demi sœur a ma belle mère.

Je n'y comprends rien pouvez vous m'aider?

Par **Sarah38**, le **21/03/2019** à **16:51**

Ma belle mère me dit que si elle renonce a cette récompense elle doit 60% aux impôts.